

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PRATIQUE ET TECHNIQUE DES ORTHESES			
Code	PAEG3B78ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Maïté DELOOS</b> (maite.deloo@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours vise à approfondir la connaissance de l'étudiant envers son environnement tant juridique, éthique et déontologique que, plus particulièrement, celui propre à la profession d'ergothérapeute. Une orthèse est un appareillage qui compense une fonction absente ou déficitaire, assiste une structure articulaire ou musculaire, stabilise un segment corporel pendant une phase de réadaptation ou de repos.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### Acquis d'apprentissage visés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant, sera capable de :

- proposer l'orthèse la plus adaptée à la situation rencontrée.
- de connaître les indications thérapeutiques, les modalités du port et la méthode de réalisation d'une orthèse
- de conseiller et d'éduquer la personne quant au port de son orthèse, entretien, précautions,...
- Respecter la législation et les réglementations;
- Sélectionner le matériel et les moyens adaptés à la prescription;
- de faire preuve d'esprit critique sur ses propres réalisations ( points forts, points faibles, améliorations possibles, ...)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

## **Contenu**

- 1) Conception générale d'une orthèse
  - \* les matériaux
  - \* le poste de travail
  - \* les critères de prescription
  - \* les objectifs thérapeutiques
  - \* action mécanique
  - \* éléments indispensables la prescription
- 2) Méthodes des patrons
  - \* base anatomique
  - \* architecture de la main
- 3) cas pratique- pathologie .

## **Démarches d'apprentissage**

10h de théorie , mise à disposition des notes de cours.  
photos de cas pratiques.  
réalisation des patrons avant les cours pratique  
12h de Tp  
Démonstration  
réalisation et mise en pratique des différentes orthèses vues en théorie

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

disponibilité , questions- réponses, correction .

## **Sources et références**

I.A. KAPANDJI: Physiologie articulaire, Tome I, membre supérieur, Maloine  
Isel, M., & Merle, M. (2012). Orthèses de la main et du poignet. protocoles de rééducation. Elsevier Masson.

Guide pratique d'application des orthèses de la main, Colette Galbe

formation KPTEn Paris ,

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours dispo sur connected

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

La présence est obligatoire à tous les TP. En cas d'absence sans motif légitime, l'étudiant n'accèdera pas à l'évaluation.

**Evaluation du Q1** = examen écrit (EXE) lors de la session de janvier (40%)

*En cas d'échec ou PP au Q1, le travail est remédiable avant le démarrage des cours du Q2 (Hors session juin).*

**Evaluation du Q2** = évaluation continue (EVC) 20% (évaluation de la pratique lors des TP) + examen oral (EXO) 40%.

**Evaluation du Q3**= report de note de l'évaluation continue (EVC) 20% non remédiable + report de note de l'examen écrit hors session 40% non remédiable + examen oral (EXO) 40%.

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	0	Evc	20	Evc	20
Période d'évaluation	Eve	40	Exo	40	Exm	80

Int = Interrogation(s), Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

## **Dispositions complémentaires**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).